

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bernissart : démolition du pont du « Risqu'à tout »

Mons, le 22 novembre 2018

Ce vendredi 23 novembre, le Service public de Wallonie procédera à la démolition du pont dit du « Risqu'à tout » situé sur le territoire de la commune de Bernissart. Fermé à la circulation depuis le début de l'année 2016 pour des raisons de sécurité, ce pont ne sera pas remplacé dans l'immédiat. Pour franchir le canal Nimy-Blaton, les usagers sont invités à emprunter le pont de la rue de l'Industrie à Harchies, situé à un peu plus d'1 kilomètre de là.

Le pont du « Risqu'à tout » est situé sur le territoire de la commune de Bernissart, à hauteur du carrefour formé par la N505, la rue Emile Carlier et la rue du Calvaire. Construit dans les années 50, ce pont « à bielles tendues » ne répond plus aux standards de sécurité : comme tous les ponts de ce type, les câbles de précontrainte sont en grande partie noyés dans des fondations inaccessibles, ce qui complique la prévention et le contrôle de leur corrosion. C'est pour cette raison que le Service public de Wallonie (SPW Infrastructures) a fermé le pont à toute circulation au début de l'année 2016.

Face au coût important d'une rénovation ou d'un remplacement de ce pont, le SPW Infrastructures a décidé de procéder à sa démolition. En raison de la proximité d'un pont plus récent (ouvert en 2015) à un peu plus d'1 kilomètre de là, la construction d'un nouveau pont à cet endroit n'est pas envisagée à court terme.



Vue du pont depuis le halage – © SPW
[Photo en meilleure résolution](#)



Vue du pont depuis la rue du Calvaire – © SPW
[Photo en meilleure résolution](#)

Ces travaux mobiliseront un budget d'environ 137.000 € TVAC à charge de la Wallonie et ont été programmé de la façon suivante par l'entreprise désignée par le SPW Infrastructures :

- jeudi 24, au soir : mise en place de la protection des infrastructures à conserver
Un matelas de pierre sera posé dans le lit du canal et sur les chemins de halage en guise de protection.
- vendredi 23, au matin : démolition du pont
Des pelles hydrauliques seront positionnées sur les chemins de halage de part et d'autre du canal. Equipées de cisailles de démolition, elles s'emploieront à découper le tablier du pont en partant d'un bord et en progressant vers l'autre bord, et ce jusqu'à effondrement.
- du vendredi 23 au lundi 26, au plus tard : évacuation des débris hors du canal
Les débris du pont et le matelas protecteur seront retirés du canal pour permettre une reprise de la navigation dès le mardi 27.
- de fin novembre à fin janvier : dégagement des chemins de halage et aménagement des abords
L'entreprise procédera au reprofilage des talus et à la mise en place de barrières de sécurité adaptées le long de la Rue du Pan à l'endroit de l'ancien pont. Les chemins de halage seront également dégagés et feront l'objet d'éventuelles réparations avant d'être à nouveau ouverts aux usagers.

Si la circulation sur la N505 ne sera pas impactée pendant la durée du chantier, la navigation sur le canal sera interdite du vendredi 23 au lundi 26 novembre. Les chemins de halage resteront quant à eux fermés jusqu'à la fin de l'aménagement des abords, une déviation étant mise en place.

Avec la suppression du pont du « Risqu'à tout », la rue du Calvaire est désormais réservée à la circulation locale. La sécurité aux abords du carrefour formé par la N505 et la rue Emile Carlier devrait également s'améliorer puisqu'avant la fermeture de l'accès au pont, ce carrefour était particulièrement accidentogène.

Les usagers sont invités à franchir le canal via les ponts d'Harchies (à 1,3 km) ou de Blaton (à 2,1 km). Ces ponts, de construction plus récente, présentent en effet toutes les garanties de sécurité.

Contact presse

Laurence ZANCHETTA
porte-parole
SPW Infrastructures
0470 99 18 60